

CONSULTATION PARALLÉLISÉE

P

Du jeudi 5 janvier à 9h00 au mercredi 8 avril 2026 à 17h00 relative à une
Demande d'autorisation environnementale pour l'extension du quai des Flamands nord
du port de Cherbourg en vue de l'adaptation du port au développement des énergies
marines renouvelables

Questions du commissaire-enquêteur

Par note du 3 mars j'ai adressé à Ports de Normandie la question suivante :

Question n° 5

Après la concertation qui a eu lieu en juin-juillet 2025, un rapport a été établi par les garants, dans lequel ceux-ci ont établi une liste de demandes de précisions et de recommandations issues des contacts et observations exprimés par les différents intervenants.

Dans votre réponse à ce rapport vous prévoyez que de nouveaux échanges auront lieu dans la suite de l'élaboration du projet.

Pouvez-vous préciser si des échanges ont effectivement eu lieu, et avec quels organismes ?

Réponses de PdN :

Nous avons rencontré à nouveau Saumon de France en janvier 2026. Lors de cette rencontre, nous avons évoqué le déroulé de la consultation du public, les impacts potentiels du chantier, les mesures de suivi et le phasage des travaux.

Nous avons rencontré le GECC en mars 2026. Lors de cette rencontre, nous avons évoqué les périodes de présence des mammifères marins en rade, les impacts potentiels du chantier, les mesures de suivi qui pourraient être mises en place et le phasage des travaux.

Un contact a été pris avec Ifremer pour proposer un temps d'échange sans retour de leur part à ce jour.

Pour le CRPM et Cotentin Kayak, de nouveaux échanges pourront avoir lieu lorsque le phasage et le planning des travaux seront connus précisément.